



L'Académie Musicale du Cher organise un stage d'orchestre d'harmonie de cinq jours à **BOURGES**. Ce stage s'adresse à tous les musiciens pouvant composer une formation d'harmonie : cuivres, bois, contrebasse à cordes et percussions. Les stagiaires doivent justifier d'au moins 4 années de pratique instrumentale.

Le travail musical se fait au Conservatoire, la restauration et l'hébergement se font au **lycée Jacques Cœur (Bourges)**.

JOURNÉE TYPE :

9h-12h : répétition Orchestre / pupitres
12h15 : repas
13h45-16h : répétition Orchestre / pupitres
16h : goûter
16h30-17h45 : répétition Orchestre / pupitres

17h50 : les parents viennent récupérer leurs enfants demi-pensionnaires au Conservatoire 34 rue Henri Sellier

19h : repas
20h : veillée
(cinéma / grand jeu / boum/ répétition...)
22h : coucher échelonné



CONCERT DE CLÔTURE :

Vendredi 30 août 2024 à 20h00
Salle Aragon à Saint-Florent-sur-Cher

Les parents récupèrent leurs enfants et leurs bagages après le concert.

Les pupitres et les activités sont encadrés par des professeurs et animateurs diplômés.

L'Académie Musicale du Cher est agréée Jeunesse et Sports, applique les modalités légales régissant l'accueil d'enfants mineurs. **L'AMC accepte les bons des C.O.S, chèques vacances. N'hésitez pas à demander des renseignements pour les aides possibles.**

L'A.M.C se réserve le droit d'annuler le stage en cas de participation insuffisante ou en cas de force majeure. En cas d'annulation, l'A.M.C restituera dans les plus brefs délais les sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité. En cas de désistement, les sommes versées ne seront pas remboursées (sauf cas de force majeure).

Avant le stage, vous recevrez par mail un courrier de confirmation et explicatif sur le déroulement du stage.

COMMENT NOUS CONTACTER

Par courrier

Académie Musicale du Cher
Franck Tailliez
15 rue Ludwig Van Beethoven
18000 BOURGES

Par mail

amc18.musique@gmail.com

Par téléphone

06 64 26 05 61

Site internet

<http://amc18.jimdo.com>

facebook



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction musicale :

Thierry QUATREHOMME
titulaire des Diplômes d'Etat de Trombone et de direction d'ensemble à vent, professeur certifié. Directeur musical de l'orchestre de l'AMC et Directeur de l'EMM de Meung-sur-Loire.

Flûte : Frédérique SENEÉ *titulaire du DE de Flûte traversière. Enseigne au CRI de Vierzon.*

Hautbois : Olivier COLLONNIER *titulaire du DE de Hautbois. Enseigne au CRD de Bourges.*

Clarinette : Frédérique BIZET *Professeur certifié de clarinette. Enseigne au CRD de Bourg-la-Reine-Sceaux.*

Saxophone : Frédéric LANGÉ *titulaire du DE de Saxophone. Enseigne à l'EMM de Mehun-sur-Yèvre et au CRC d'Issoudun.*

Trompette : Jean-Claude DUDEK *titulaire du DE de Trompette. Enseigne au CRD de Bourges et l'EMM de Saint-Amand-Montrond.*

Cor : David HARNOIS *titulaire du CA de Cor. Enseigne au CRD d'Orléans.*

Trombone : Franck TAILLIEZ *titulaire du DE de Tuba. Enseigne le Trombone et le Tuba au CRD de Bourges. Président de l'AMC et Directeur administratif du stage.*

Tuba : Olivier BOUGAIN *titulaire du DE de Tuba et Trombone. DNSPM du CNSM de Lyon. Enseigne au CRC d'Issoudun. Directeur de l'EMM de Mehun-sur-Yèvre.*

Percussions : Fabien GITTEAU *titulaire du DE de Percussions. Enseigne au CRD de Bourges. Membre du collectif jazz ALO et de l'ensemble Synop'six.*

ENCADREMENT EXTRA MUSICAL

Directeur du stage : Maxime DUTHOIT
titulaire du BAFD / PSCI / DUMI.
Élise AUGUSTE, Clémence COUDIÈRE, Arthur GRESSIN et Astrid HAMAIN.

Sous réserve de disponibilité des professeurs et animateurs



DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

Email

Date de naissance

Instrument pratiqué

Nombre d'années d'études

Pratique d'orchestre (lieu) :

Coût du stage : règlement à joindre avec votre demande
d'inscription à l'ordre de : **AMC**

- 290 € demi-pension
- 390 € pension complète
(Possibilité de régler en plusieurs fois
Contactez, lange.fred@sfr.fr, n'hésitez pas !)
- 12 € cotisation pour les nouveaux membres
(année civile 2024, chèque à part)

Fait à le

Signature des parents ou du tuteur légal :

**Les places sont limitées, l'AMC se réserve le droit
de refuser des dossiers pour un bon équilibre de
l'orchestre. Une confirmation d'inscription sera
envoyée par mail.**

Dès réception de l'inscription, vous recevrez un dossier à
compléter et à nous retourner.



L'Académie Musicale du Cher remercie
le Conseil départemental du Cher et la ville de
Bourges pour son soutien



26 au 30
août
2024



Concert de clôture
Salle Aragon
de Saint-Florent-sur-Cher
Vendredi 30 août à 20h